



ARMOY

Édito...

Un été caniculaire, et un début d'automne qui n'a rien à lui envier. Il faut se rendre à la raison, les pluies bienfaitrices pour les pelouses et les champignons ne sont toujours pas à l'ordre du jour...

Dans ce numéro, outre les informations traditionnelles concernant la rentrée scolaire, la vie de la commune et de ses associations, vous pourrez constater que la municipalité n'est pas restée inactive durant cette période estivale avec la mise en place d'un "Algeco" sur le parking sous l'église, l'installation de la passerelle pour accès PMR (personnes à mobilité réduite) à la salle polyvalente (une adaptation reste nécessaire), le début des travaux RD 26 à l'entrée de la commune, le lancement de l'enquête publique du PLU du 1^{er} octobre jusqu'au 2 novembre.

La rentrée verra également le changement des radiateurs de la salle de réunion pour une meilleure qualité de chauffage, et la modification de l'éclairage de la salle polyvalente permettant d'importantes économies d'électricité.

A toutes et à tous je vous souhaite une bonne lecture et une bonne rentrée.

Daniel CHAUSSÉE



///////////////// Sommaire

Édito	p.2
Evènements	p.3
Comptes rendus Conseils	p.4
Travaux de la commune	p.5
Rencontre avec	p.6-7
Vie de la commune	p.8-9
Détente	p.10
Vie des associations	p.11-14
Infos diverses	p.15
SIVOM	p.16
Bibliothèque	p.17
Vivre ensemble	p.18
Agenda et État Civil	p.19
Infos pratiques	p.20

///////////////// Infos

Mairie : 202, route du Bois de la Cour

Heures d'ouverture :
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h.
Le mercredi de 9 h à 11 h.

Tél. 04 50 73 95 74
Fax 04 50 73 98 57
Mail : mairie@armoy.fr
Site : www.armoy.fr

Permanences du maire : sur rendez-vous

> **Directeur de la publication :**
Daniel Chaussée

> **Comité de rédaction :**
Patrick Bernard, Jean-Pascal Cézard,
Thérèse Cochard, Yvan Salmeron,
Martine Siéger

> **Création et impression :**
Fillion Imprimerie



Fête de la musique



Rentrée scolaire

FROMAGERIE
P'tit GIROUD

3565 Chef-Lieu - 74200 ARMOY
04 50 16 43 17
fromagerie.ptitgiroud@gmail.com

ARMOY GARAGE
RENAULT expert

Garage & Carrosserie Marcou Mercier s.a.s.
2417 rue Centre - 74200 ARMOY (A) - Tél. +33 (0)4 50 16 43 17
E-mail: armoysgarage@renault.fr

- Prêt de glaces
- Carrosserie toutes marques
- Lubrifiants armoys
- Démolitions
- Prêt de véhicules
- Déclasse carrosserie
- Matériel toutes marques
- Vente auto

LES PRODUCTEURS
DE
Nos Fermes du Chablais

VOUS ACCUEILLENT DANS LEUR MAGASIN AU
463 Route des Blaves à Allinges

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 H À 19 H

04 50 16 43 24 / 09 63 59 43 24
fermeschablais@hotmail.com
www.nos-fermes-du-chablais.fr

SÉANCE DU 12 JUIN

- **vote des subventions aux associations** : les montants attribués aux différentes associations (Foot, Chasse, Parents d'élèves, festival de théâtre, comité des fêtes, foyer rural, gouttes de vie, écho du haut chablais) en 2017 sont reconduits pour l'exercice 2018, pour un total de 5 750 euros.
- **ajustement des crédits budgétaires** pour permettre l'acquisition de panneaux lumineux d'information
- **occupation du domaine public** : accord donné à la supérette VIVAL d'installer une terrasse devant l'entrée du magasin pendant la période estivale (1^{er} juillet - 30 septembre)

SÉANCE DU 24 JUILLET

absence de quorum (8 présents requis).

SÉANCE DU 6 AOÛT

- **réalisation d'un trottoir sécuritaire** sur la RD 26 secteur des Prés Carrés : attribution des marchés après consultation, analyse des offres et avis de la commission d'appel d'offres ; L'entreprise EMC a été retenue pour les travaux de terrassement et de réalisation du trottoir (pour un montant de 169 024 euros).
- **modification des statuts du SEMV (Syndicat des Eaux des Moises et Voiron)** : adoption de la nouvelle rédaction des articles 4 et 7.
- **rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable** : approbation de ce rapport.
- **approbation du plan de financement** des travaux d'aménagement de la RD 26 : les travaux d'enfouissement des réseaux et l'installation de l'éclairage

public sont assurés par le SYANE pour un montant de 261 165 euros, dont 138 328 euros pour la commune.

- **réorganisation des abris-bus scolaires** : dans le cadre des travaux sur la RD 26, un nouvel abris-bus (solaire) sera installé et celui existant sera agrandi ; coût = 17 261 euros dont 50 % peuvent être couverts par la Région au titre du plan en faveur de la ruralité.
- **installation de projecteurs LED dans la salle polyvalente**, dans un but d'économie d'énergie et de confort des utilisateurs ; coût = 9 920 euros, dont près de 8 000 euros de subvention (Région et Département)

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE

- **réalisation d'un trottoir RD 26** : signature d'une convention d'autorisation de voirie et d'entretien avec le département de Haute-Savoie.
 - **centre de gestion de la fonction publique territoriale 74** : adhésion à l'expérimentation de la procédure de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique.
 - **communication du rapport d'activités 2017 de Thonon Agglomération**
 - **avancement de la procédure de révision du PLU** : l'enquête publique aura lieu du lundi 1^{er} octobre au vendredi 2 novembre 2018 ; le Commissaire Enquêteur sera présent en mairie d'Armoy le lundi 1^{er} octobre de 9 h à 12 h, le samedi 13 octobre de 9 h à 12 h, le mercredi 17 octobre de 14 h à 17 h, le lundi 29 octobre de 9 h à 12 h, le vendredi 2 novembre de 9 h à 12 h.
- Le dossier d'enquête publique est disponible sur les sites internet de la Communauté d'Agglomération et de la commune d'Armoy ; les pièces du dossier sont tenues à disposition du public en mairie d'Armoy et auprès de Thonon Agglomération.




Maitres d'ouvrages



Commune d'Armo

Entreprises titulaires du marché




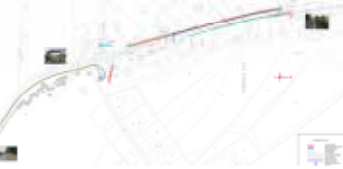
OBJET DES TRAVAUX :
*Réalisation d'un trottoir et
 Entoussement des réseaux secs*

Travaux du 10/09/2018 au 15/12/2018

Maitres d'œuvres

CANEL INGENIERIE INFRASTRUCTURE
 30 Avenue de Sérénobert
 74000 THONON LES BAINS





COUT DES TRAVAUX

360 000 € HT

Coordinateur sécurité

SPS CONTRÔLE
 375 Chemin de chez Skopas
 74000 GIFFRE



*Panneau d'information travaux RD 26
 (secteur des Prés Carrés)*



Déplacement de la borne à incendie



Creusement de la tranchée d'entoussement des réseaux



Nouveau local



Rampe d'accès handicapés salle des fêtes



Mains courantes escalier

JEAN-MARC (employé du SIVOM Armoys - Le Lyaud)

"DISTILLATEUR AMBULANT"

Nous avons rencontré Jean-Marc dans l'atelier du SIVOM où il réparait une rambarde de protection qui avait été cassée par un camion devant l'école...

Vous dites que vous êtes distillateur ambulant, je croyais qu'on disait "bouilleur de cru" ?

Un bouilleur de cru est une personne habilitée à produire sa propre eau de vie. Ce privilège qui remonte à Napoléon donnait droit à exonération de taxes sur les 1000 premiers degrés d'alcool produits (soit 10 litres d'alcool pur) et était transmissible par héritage.

Depuis 1959, ce droit n'est plus transmissible et il s'éteindra au décès du dernier détenteur.

Donc nous, mon collègue Sylvain et moi-même sommes des distillateurs salariés (saisonniers) de la Coopérative des Hermones pendant les mois de la saison de distillation (décembre à mars, la durée dépend de la demande, elle-même induite par la production de fruits).

Quels sont les clients ?

Il y a encore des détenteurs du fameux privilège, en général ils donnent procuration à un parent ou un ami ; ils sont de moins en moins nombreux. Il y a les propriétaires de vergers (dûment enregistrés sur le cadastre) qui ont une exonération fiscale partielle (50 %).

Il y a enfin tous les autres qui payent une taxe au premier litre.

Quels sont les fruits concernés ?

Le marc de pomme (obtenu après la "maude", le cidre local), les cerises, poires, framboises, coings, prunes, mirabelles et aussi la gentiane.

Il faut bien sûr nettoyer l'installation à chaque changement de fruit.

Comment fonctionnez-vous ?

Chaque année en décembre, on sort l'alambic monté sur roues, qui date de 1929 ! On fait le tour des trois communes du Lyaud, de Reyvroz et de Vailly ; les clients viennent s'inscrire auprès de nous, nous vérifions tous les papiers fournis (procuration, titre de propriété,...), remplissons tous les documents nécessaires pour les services des droits indirects et encaissons les taxes et le prix de notre travail.

Le jour convenu, le client apporte les fruits à distiller sous forme de purée, après fermentation dans des tonneaux pendant 15 jours à un mois. Cette purée de fruits est versée dans des vases où va avoir lieu la cuisson par la vapeur d'eau produite par la chaudière au fuel. Ce mode de cuisson permet de ne pas "brûler la gnole", ce qui arrive quand on fait la distillation à feu cru, directement sous les vases. La cuisson entraîne l'évaporation de vapeurs d'alcool que l'on récupère, après passage dans un refroidisseur, sous forme d'eau de vie dans une bonbonne en verre ; celle-ci va être laissée ouverte pendant un mois pour le vieillissement.



Transport médical assis agréé toutes caisses d'assurances

7/7 JOURS

TOUTES DISTANCES

Gares, aéroports, stations, colis, transports privés et médicaux



Pierre DETRY 06 18 64 32 83
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud
Commune de rattachement Le Lyaud

LA FERME DE TROSSY



Horaires
Lundi au samedi :
9 h 30 - 12 h
16 h 30 - 19 h 30

Dimanche et jours fériés :
9 h 30 - 11 h 30
18 h - 19 h 30

FABRICATION FERMIERE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com



1, rue des Ursules - THONON
04 50 71 97 27
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

6, rue de l'Eglise - EVIAN
04 50 49 75 02
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

571, route de Bonnatrait
SCIEZ-BONNATRAIT
04 50 72 12 94
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

3565 Chef-Lieu - ARMOY
06 10 66 28 31
ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement
de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00



Éric VUAGNAT
Franck TUPIN

GÉRONS VOTRE AVENIR

Toutes solutions d'assurances
Particuliers et Professionnels

10, av. du Cst-de-Gaule - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 65 75
agence.chablais@swisslife.fr n° ORIAS 07006421

Y a-t-il encore de nos jours un côté festif ?

Oui, c'est une tradition de casser la croûte ensemble, de goûter la gnole fraîche, de jouer de l'accordéon... c'est un peu l'occasion de faire la fête au village en plein hiver !



Sylvain et Jean-Marc

RÉSEAU
ad

Garage de la Maladière
J.-L. LAPEINE
Spécialiste PEUGEOT

Vente neuf et occasion
Réparation toutes marques

2380, RD 903 - Mésinges - ALLINGES
Tél. 04 50 70 26 23

Société d'Installation et de Production d'Energie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Eclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armo
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

Un alambic, Késako ?

C'est un appareil de distillation, dont le nom est dérivé de l'arabe "al inbiq", lui-même dérivé de grec "ambikos (le vase)"; le plus ancien date de 3 500 ans avant JC (trouvé en Mésopotamie), on en trouve dans toutes les régions et civilisations.

Il est utilisé pour la distillation d'huiles essentielles, florales ou médicamenteuses, et pour obtenir de l'alcool avec des fruits fermentés.

Pour la distillation à la vapeur d'eau, il est composé d'une chaudière couverte d'un chapiteau, d'un "col de cygne" qui amène les vapeurs d'alcool vers le condenseur, et d'un serpentín (ou condenseur ou refroidisseur) d'où sortira l'eau de vie.



L'alambic

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente

click & collect

forum
santé

Tél. 04 50 70 51 93
Fax 04 50 73 93 97

Compta
M
Société d'expertise comptable

Laetitia DIVIS
Expert Comptable

Rés. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96
Fax 09 67 44 26 38 - lcmcompta@orange.fr

NEXT VISION
LA REFERENCE
IMAGE & SON

BOSE | Panasonic | marantz | SPECTRAL | B&W

5 Rue Marc Courriard 58 Avenue de Genève
74100 ANNEMASSE 74200 THONON LES BAINS
Tel : 04 50 36 37 88 www.nextvision.fr Tel : 04 50 73 38 05

RENTRÉE SCOLAIRE

J'ai encore du soleil dans les yeux, du vent dans les cheveux, du sable entre les orteils et des rêves plein la tête et pourtant l'heure de la rentrée est arrivée. Une nouvelle année va commencer avec plein d'histoires à raconter aux copains.

301 élèves sont scolarisés cette année.

Maternelle : 106 Primaire : 195

11 classes au total : 4 maternelles et 7 primaires.

Malgré 2 élèves de plus qu'à la rentrée 2017, l'Inspection Académique a opté pour la fermeture d'une classe de CM1.

Le nombre d'élèves par classe est d'environ 27.

Julie Lombardi assure le temps partiel d'Edith et de Cynthia jusqu'au mois de décembre et par la suite Déborah Grenat qui est nommée sur ce poste reprendra ses fonctions. Lydie Molbert assure la décharge de direction Primaire.

La majorité des parents souhaitait un retour à la semaine de 4 jours. De ce fait, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) n'existent plus.

Les cours ont lieu de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le mercredi est libéré.

Les tarifs cantine et garderie n'ont pas changé et sont restés à :

Cantine : 4,90 € Garderie 1,50 € la ½ heure.

Toute tranche horaire commencée est due.

Une aide aux devoirs est proposée les lundi, mardi et jeudi, de 16 h 30 à 18 h (4,5 € pour 1 h 30) ; cette aide est assurée par une enseignante de l'école.



PLU

L'enquête publique est en cours jusqu'au 2 novembre : voir page ci-contre. Vous pouvez consulter le dossier en mairie de 9 h à 12 h et rencontrer le commissaire enquêteur aux dates et heures indiquées ci-contre.

AGGLO TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TADispo, service de transport à la demande de Thonon Agglomération, dessert à présent l'ensemble des communes du territoire. Il vous permet de vous déplacer facilement d'une commune à l'autre de l'agglomération, sur l'itinéraire et à l'horaire souhaités.

Le service est accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, qui bénéficient d'un service adapté : personnes handicapées (dont les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels et les passagers en fauteuil roulant), personnes âgées, femmes enceintes...

TADispo fonctionne toute l'année, du **lundi au vendredi de 9 h à 18 h non-stop (sauf jours fériés)**, pour tout trajet qui n'est pas assuré par les lignes de transport existantes.

Après inscription et réservation par téléphone, vous pouvez vous rendre à votre travail, sur vos lieux de loisirs, dans votre famille ou encore faire des emplettes dans l'agglomération. Chacun en bénéficie aux horaires souhaités, en fonction des plages disponibles.

Le transport à la demande assure aussi la correspondance avec les lignes de cars interurbains, celles du réseau BUT à Allinges, Anthy-sur-Léman et Margencel, celles du réseau des TPG à Veigy-Foncenex et Chens-sur-Léman, ainsi qu'avec les gares de Bons-en-Chablais et Perrignier, ou encore l'embarcadère CGN à Yvoire.

Pour la montée sur la commune d'Armoy, celle-ci se fait obligatoirement à l'un des points d'arrêt suivants : Chef-lieu - Prés Carrés - Les Deudes - Lonnaz - Ermitage

LE SERVICE EN PRATIQUE

Comment réserver ?

Sur simple appel téléphonique au **N°Azur 0 810 00 88 39**

Ou au 04 50 74 49 96

du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les réservations doivent être effectuées au plus tard une demi-journée à l'avance (soit la veille pour le lendemain matin et le matin pour l'après-midi).

Quel est le coût d'un déplacement ?

- Ticket unitaire, quelle que soit la distance parcourue : 3 €
 - Carnet de 10 tickets : 20 €
 - Ticket "hors-zone" (secteur Annemasse, sous conditions) : 8 €
 - Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.
- Les titres de transport sont vendus à bord du véhicule (les cartes bancaires ne sont pas acceptées).

THONON agglomération

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ARMOY

Par arrêté du 5/09/2018 le Président de la Communauté d'Agglomération de Thonon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'ARMOY.

A cet effet, Monsieur Jean-Paul BRON, Directeur des services techniques territoriaux a été désigné par le Président du tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie d'ARMOY, 202 route du Bois de la Cour, 74200 ARMOY, **du lundi 1^{er} octobre 2018 jusqu'au vendredi 2 novembre 2018 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie d'ArmoY le :

- Le lundi 1^{er} octobre 2018 de 9 h à 12 h
- Le samedi 13 octobre 2018 de 9 h à 12 h
- Le mercredi 17 octobre 2018 de 14 h à 17 h
- Le lundi 29 octobre 2018 de 9 h à 12 h
- Le vendredi 2 novembre 2018 de 9 h à 12 h

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique seront à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'ArmoY (sauf jours fériés) aux fins de consultations et d'observations le :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9 h à 12 h

Mercredi de 9 h à 11 h

Conformément aux dispositions de l'article L 123-10 du code de l'environnement, pour permettre la consultation dématérialisée des dossiers d'enquête publique, un poste informatique sera mis à la disposition du public à la mairie d'ArmoY durant les heures d'ouverture.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, mais également être envoyées :

- Par courrier, jusqu'au vendredi 2 novembre 2018 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Mairie de d'ArmoY - COMMISSAIRE ENQUETEUR ENQUETE - Elaboration du PLU - 202, route du Bois de la Cour 74200 ARMOY, avec la mention [NE PAS OUVRIR]
 - Par voie électronique jusqu'au vendredi 2 novembre 2018 à 12h, à l'adresse suivante : mairie@armoy.fr en indiquant comme objet : "enquête publique - Elaboration du PLU"
- Les observations émises par courriel seront consultables et accessibles sur le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/940>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de Thonon Agglomération ou à la mairie d'ArmoY dès la publication du présent arrêté.

Le dossier d'enquête publique est également disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération <http://www.cc-baschablais.com> à la rubrique Urbanisme (mise à jour régulière) et sur le lien suivant <https://www.registre-dematerialise.fr/940>

Toutes observations du public seront également consultables et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie d'ARMOY aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

PHOTO INSOLITE...



CHANSON D'AUTOMNE

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne
Blessent mon coeur
D'une langueur
Monotone.

Tout suffocant
Et blême, quand
Sonne l'heure,
Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure

Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte
Deçà, delà,
Pareil à la
Feuille morte.

*Paul Verlaine,
Poèmes saturniens*

Recette Poires au vin et aux noix

Pour 4 personnes, préparation 25 mn, cuisson 15 mn, macération 24 h.

Ingrédients :

2 poires fermes, 30 g de noix décortiquées, 1 gousse de vanille, 3 clous de girofle, 2 bâtons de cannelle, 2 brins de mélisse citronnelle, 75 cl de vin rouge, 125 g de sucre.

Fendez la gousse de vanille dans la longueur, grattez les graines ; versez le vin dans une casserole puis ajoutez les graines et la gousse de vanille, les clous de girofle, la cannelle et le sucre. Portez à ébullition et laissez réduire de moitié.

Epluchez les poires, coupez-les en deux dans la longueur et retirez les pépins. Déposez les dans le vin et laissez pocher à feu doux 5 à 8 minutes en les retournant à mi-cuisson.

Mettez les poires dans un saladier, ajoutez le vin après l'avoir filtré avec une passoire, puis laissez macérer au moins 24 heures à couvert. Retournez les fruits de temps en temps.

Servez agrémenté des noix décortiquées et de la mélisse citronnelle.



GOUTTES DE VIE DONNER SON SANG UN GESTE CITOYEN

Pourquoi donner son sang ?

Parce qu'il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce à ces dons.

Donner son sang est un geste précieux qui ne dure que 45 minutes, dont 10 minutes pour le prélèvement.

Pour donner son sang il faut :

- Avoir de 18 à 70 ans révolus
- Être en bonne santé
- Peser plus de 50 kg
- Ne pas être à jeun et bien s'hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don

La dernière collecte de 2018 aura lieu mercredi 24 octobre de 16 h 30 à 19 h 30 dans la salle de la mairie du Lyaud.

Retenez déjà les dates pour 2019 :

- Mercredi 2 janvier,
- Mercredi 3 avril,
- Mercredi 17 juillet,
- Mercredi 16 octobre.



FESTIVAL DE THÉÂTRE

L'heure est aux préparatifs, à la recherche de spectacles qui, nous l'espérons, répondront à vos attentes lors de notre prochain festival les 15, 16, 17, 22, 23 et 24 février 2019. Le programme sera disponible fin décembre sur notre site : www.festival-theatre-armoy.fr, début février dans vos commerces et bibliothèques.

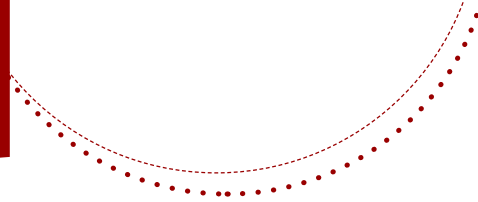
Le festival 2018 nous a offert deux magnifiques week-end ; découvertes, rencontres et toujours ce même plaisir de partager ces moments uniques. Petites nouveautés lors de cette 17^e édition, la programmation de lectures théâtrales et la participation de l'atelier d'écriture de la bibliothèque d'Armoy "Les Mots Cœurs". Ces amoureux des mots ont mis à la disposition du public des textes ayant comme thème le théâtre, des mots qui nous ont touchés en plein cœur... un grand merci à eux, nous vous offrons un extrait de l'un de ces textes.

"Ce qui fait la particularité du festival de théâtre d'Armoy, c'est que tous ces bénévoles ne sont pas professionnels. Ce sont simplement des passionnés de spectacles (...) et je suis très touché par la qualité de leurs prestations. (...) L'élan de solidarité de tous ces bénévoles est merveilleux : une organisation parfaite - un choix judicieux des pièces - des prix permettant une démocratisation du théâtre - voilà le succès de ce festival. (...) Année après année je retrouve les mêmes personnes, aussi bien au niveau des organisateurs, des bénévoles qu'au niveau des spectateurs. Que de belles relations se sont ainsi nouées ! Le festival c'est aussi un plaisir gastronomique, le grand buffet en sous-sol est délicieux, et surtout "fait maison". (...) Le tout avec le sourire. Mon admiration commence à l'entrée de la salle où depuis des années "Laurel et Hardy" sont fidèles au poste. Et il y a tant de personnages que je retrouve avec joie, année après année que je ne puis les nommer tous, cependant ils sont dans ma tête et surtout dans mon cœur.

Merci à toute cette merveilleuse équipe de nous offrir deux week-ends riches en découvertes et en plaisirs.

Jacques-André"





AS LE LYAUD-ARMOY FOOT

La saison 2018-2019 ne verra qu'une équipe senior en championnat (division 4), équipe en pleine reconstruction après la désillusion de la dernière saison. Composée essentiellement de jeunes joueurs d'Armoiy et du Lyaud (une trentaine), elle est encadrée par l'entraîneur David Delanoy, avec l'ambition de jouer le haut du classement.

Concernant les jeunes U7-U9-U11-U13, les effectifs sont au maximum des capacités d'accueil suite certainement à l'effet coupe du monde avec l'apport de nouveaux éducateurs-joueurs qui s'investissent pleinement avec Océane comme nouvelle référente du club. Bravo à eux et aux pères qui aident les éducateurs.

Le groupement ALPES (Armoiy-Le Lyaud-Perrignier) responsable des équipes U15-U17-U19 continue sa belle progression sous la présidence de Christophe Miguet. Deux équipes U15, une équipe U17 et une équipe U19 sont engagées dans un championnat relevé avec des dirigeants motivés, match aller au Lyaud et retour à Perrignier et inversement pour les U17 et U19.

Quant aux vétérans, ils forment une belle équipe de copains apportant leur joie de jouer et d'aider pour la fête de l'été ; cette manifestation estivale a connu son succès traditionnel (loto, vide-greniers, repas dansant) ; merci à tous les participants qui nous apportent aussi l'aide financière dont nous avons besoin pour assurer convenablement la saison sportive avec 200 adhérents et un comité toujours aussi actif et déterminé à faire évoluer le club.

Le Comité de direction est composé de Louis Bel (président), Claude Roguier (vice-président), Agnès Mestrinaro (secrétaire), Jean-Yves Meynet (trésorier). Le comité vient de perdre un de ses membres historiques, puisque Pierre Ghio a décidé de prendre une retraite bien méritée ; le club tient particulièrement à remercier un grand serviteur du football comme joueur, entraîneur, dirigeant, éducateur et homme à tout faire...

"Pierrot, à 75 ans tu quittes les terrains de foot officiellement après 60 années consacrées à ta passion. Tu as débuté à la Stella Thonon, puis à Armoiy avec ton copain Charly Boretti, ensuite Le Lyaud et la fusion. Joueur et membre immédiatement du comité, tu deviens un temps entraîneur des seniors et toujours la même force t'amène à jouer en championnat jusqu'à 55 ans... pour finir éducateur des U7 à 74 ans... Pierrot restera une des bases du club par sa clairvoyance, sa disponibilité, sa connaissance du foot, son approche de l'humain, sa sympathie, et toujours prêt à rendre service (tondre le terrain, le tracer, monter les chapiteaux, les cuisines du tournoi des jeunes, les cartes à vendre de la fête de l'été, la cuisson des côtelettes, sans oublier les soirées mémorables d'après match !...) Des merveilleux souvenirs et encore un grand merci pour ton implication dans notre club en sachant très bien que l'on peut compter sur toi pour les "petits travaux" ! A bientôt Pierrot"



Equipe d'Armoiy dans les années 70.
Pierre Ghio est le 2^e à gauche, premier rang.

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES
74550 PERRIGNIER

B **MENUISERIE - AGENCEMENT**
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan
Bruno COUEDEL

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

Fête de la musique du 23 juin

A l'occasion de sa deuxième édition de la fête de la musique, le Comité des fêtes a souhaité, comme l'an passé, proposer des animations musicales et artistiques au cœur de la commune.

Cet évènement a permis à tous d'écouter de la bonne musique, de se retrouver, de se réapproprié un espace, de s'amuser et de fêter la venue de l'été.

Buvette et barbecues ont permis de se restaurer et de partager un bon moment de convivialité et d'amitié.



Fête de la Châtaigne

Comme l'an passé, nous vous invitons à passer un bon moment place des commerces, le samedi 3 novembre.



FOYER RURAL

Une nouvelle saison commence... sur les chapeaux de roues !

- 20 activités pour tous les âges, de la baby-gym au yoga senior. Sport, entretien, détente, couture, chant, langue... tous les muscles sont sollicités. Sans oublier ceux du sourire ;
- 3 ou 4 autres activités n'ont pas démarré, mais pourraient être relancées en cas de demandes en nombre suffisant.
- 13 animateurs dynamiques et très motivés ;
- 27 cours ; des cours ont été dédoublés pour répondre à la demande et être assurés dans de bonnes conditions ;
- 240 personnes déjà inscrites, certaines dans plusieurs activités - et d'autres sont à venir.

Il reste encore de la place dans quelques cours ; pour toutes questions ou inscriptions, **le secrétariat du foyer est ouvert tous les mardis matin de 9 h à 12 h, salle de réunion de la mairie d'Armoys, 06 51 13 72 36 ou foyer.armoy.lelayud@gmail.com**

Dates à retenir

L'exposition artisanale, organisée par le foyer, aura lieu cette année

**samedi 27 octobre de 14 h à 19 h
et dimanche 28 octobre de 9 h 30 à 18 h,
salle polyvalente d'Armoys.**

Créations en tous genres et renouvelées, des idées pour les fêtes. Les œuvres des enfants de l'école sur le patrimoine seront également exposées, n'hésitez pas à venir jeter un œil. L'entrée est libre et un petit espace café-gâteaux vous permettra une pause assise. Beau temps ou mauvais temps, ce sera l'occasion d'une balade, nous vous attendons nombreux !





Libellule
"sympetrum rouge sang"

APE

L'Association des Parents d'Elèves d'Armoyle Lyaud, tout comme les enfants, a effectué sa rentrée 2018-2019.

Lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2018, Stéphanie Vallet a choisi de quitter le poste de présidente qu'elle occupait depuis une dizaine d'années mais continuera de soutenir l'association en tant que bénévole ; son vice-président David Vulliez n'ayant plus d'enfant à l'école a lui aussi quitté le bureau. Plusieurs membres de l'équipe ont également quitté l'association du fait du départ de leurs enfants au collège. Nous les remercions chaleureusement pour tout leur bénévolat. Un nouveau bureau a été élu. Quelques volontaires sont venus renforcer l'équipe de membres et d'aides ponctuelles.

Tous les bénévoles sont d'ores et déjà à la recherche active de lots et de dons afin d'organiser notre traditionnel loto. Il se tiendra le 17 novembre 2018 dans la salle municipale d'Armoyle. Suivra début décembre, la vente de calendriers avec les photos de classe des enfants de l'école. La vente de sapins aura lieu sur le parvis de l'école le 8 décembre 2018. Tout le monde y est convié pour passer un moment chaleureux tout en dégustant une bonne crêpe, un chocolat chaud ou un vin chaud maison pendant que les enfants pourront s'activer autour d'ateliers créatifs en attendant le Père Noël.

Toutes nos manifestations ont pour but de financer les sorties scolaires et les intervenants de l'école d'Armoyle-Le Lyaud. Une somme de 20 000 € a été allouée cette année aux 11 classes du groupe scolaire. Les institutrices et instituteur ont commencé leur programmation de sorties scolaires : visite à l'abbaye d'Aulps, palais Lumière, projet chocolat avec la visite à la fabrique de Cailler, cinéma, musée de la préhistoire à Sciez, ...

En attendant de vous retrouver nombreux lors de nos manifestations, nous vous souhaitons un bel automne !

Contact APE : ape.armoylelyaud@gmail.com



INCROYABLES COMESTIBLES



Vendredi 23 mars les habitants et les élus d'Armoyle/ Le Lyaud ont été conviés à une rencontre "La biodiversité, l'affaire de tous".

Différentes personnes de nos communes, des apiculteurs, des agriculteurs, des jardiniers amateurs nous ont expliqué leur façon d'aborder leur activité dans le respect de la nature.

Devant la baisse de la biodiversité, notamment due à la diminution des terres agricoles et à l'utilisation de produits phytosanitaires, nous pouvons tous recréer des espaces de biodiversité dans nos jardins. Voici quelques pistes :

- Diversifier, densifier, associer les cultures. Si les variétés de fruits et de légumes augmentent, un équilibre se met en place entre les ravageurs (pucerons, piérides...), les auxiliaires (coccinelle, syrphes...) et les pollinisateurs. Les maladies se développent moins (oïdium).
- Laisser vos plants de tomates, de fleurs... pendant l'hiver, les insectes (coccinelles...) pourront s'y installer comme dans toutes les tiges creuses de votre jardin.
- Conserver tous les déchets de son jardin pour couvrir les sols (création d'humus, protection des micro-organismes, moins d'arrosage).
- Installer un nichoir, des abris à insectes ou petits animaux (hôtel, tas de bois, feuilles, pierres ...), une mare.
- Cultiver des légumes perpétuels, installer une haie fruitière, apprendre à reconnaître les herbes sauvages du jardin et à les utiliser comme nos ancêtres.
- Laisser des espaces non fauchés (protection des abeilles)
- Tondre moins souvent, à plus de 12 cm
- Attendre la floraison et la fin de la nidification avant de tailler les arbustes.
- Réfléchir pour faire évoluer la notion de "propreté" et d'esthétique dans nos jardins.
- Récolter, échanger, partager ses graines qui font partie de notre patrimoine (Troc du Lyaud au printemps et à l'automne).

Lors de cette soirée, il y a eu des échanges très intéressants entre professionnels, amateurs et passionnés de la nature.

Ensemble, chacun à notre niveau, agissons pour la biodiversité.

"La Terre n'est pas un don de nos parents. Ce sont nos enfants qui nous la prêtent"
(Proverbe indien)

POUR QUI SONNE LE BRAME...

Tous les ans, en septembre et octobre, la période du brame du cerf est attendue par les passionnés de nature. Le brame, cri que pousse le cerf et qui peut s'entendre à des kilomètres est la façon d'attirer les femelles pour démarrer la saison des amours. Il est également un cri d'intimidation pour les autres mâles. Pendant cette période on les aperçoit dès le crépuscule dans les clairières ou des zones dégagées en limite de forêt. Sur Armoys ce n'est pas moins d'une trentaine de biches que l'on peut observer, un spectacle qui doit garder un peu de secret pour qu'elles restent tranquilles jusqu'au petit matin, pour rejoindre ensuite les zones boisées.



Commencez l'année 2019 en musique
A noter dès maintenant dans votre agenda !

CONCERT DE L'AN NOUVEAU AVEC LE TRIO D'ANCHES DES SAVOIE

constitué de musiciens professionnels qui se produira le **vendredi 11 janvier à 20 heures dans l'église d'Armoys**.
Un trio d'anches est constitué d'une clarinette, d'un hautbois et d'un basson. Fort d'un riche passé musical prenant ses sources dès la période baroque, cette formation dispose d'un répertoire balayant les époques et les styles (œuvres de J.S Bach, W.A Mozart, L.v Beethoven, A. Tansman, J. Ibert, ...).

TIR À L'ARC

Le 3 juin 2018, le club de tir à l'arc "Les archers de Ripaille et du Chablais" ont organisé une compétition inter-clubs au stade des Pins. Tous les participants ont apprécié le cadre du stade, qui correspondait parfaitement à cette activité, par sa tranquillité en pleine nature.

Contact : Xavier Mouronville :
06 83 40 23 36



RECENSEMENT DES FRONTALIERS

Chaque année, le département de Haute-Savoie reçoit du canton de Genève une dotation, au titre de la Compensation Financière Genevoise, pour toute personne travaillant dans le canton de Genève et résidant sur le département.

Cette compensation est reversée à hauteur de 55 % aux communes, proportionnellement à leur nombre de frontaliers. Il est donc particulièrement important pour la commune de connaître le nombre de personnes de toutes nationalités, travaillant dans le canton de Genève et résidant à Armoys.

En vous recensant, vous nous permettez de disposer d'un budget plus important et d'investir pour la création d'équipements publics.

Vous êtes titulaires d'un permis G :

Assurez-vous que l'adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin signalez votre changement d'adresse à l'Office cantonal de la population, ou à la mairie afin que le recensement soit validé.

Celui-ci peut être effectué en ligne sur le site : <http://ge.ch/population>

Vous êtes Suisse ou binational : Faites-vous recenser en mairie en précisant vos noms et prénoms, date de naissance, nom de votre employeur ou de filiale, nom de la commune genevoise de l'employeur.

SÉANCE DU 15 MARS

Compte de Gestion 2017 :

Le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte Administratif 2017 :

Le Comité syndical arrête les résultats définitifs de l'exercice 2017 tels que résumés ci-dessous :

Résultats de Clôture et résultats définitifs :

- Excédents de fonctionnement : 61.025,89 €
- Excédents d'Investissement : 239.478,81 €

Affectation du Résultat 2017 :

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2017 comme suit :

Résultats de Clôture et résultats définitifs :

- 61.025,89 € en section de fonctionnement à l'article 002 (Résultat de fonctionnement reporté)
- 239.478,81 € en section d'investissement à l'article 001 (Excédent de résultat reporté)

Adoption Budget Primitif 2018 :

Le Comité syndical adopte le Budget Primitif du Syndicat Intercommunal pour l'exercice 2018 comme suit :

- Section de fonctionnement :
Dépenses : 870.570 00 € / Recettes : 870.570,00 €
- Section d'investissement :
Dépenses : 288.130,00 € / Recettes : 288.130,00 €

Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental pour le financement d'Investissement :

Le Comité Syndical sollicite le concours financier du Conseil Départemental pour :

- Réfection Toiture du Groupe Scolaire : 11.883 €
- Remplacement d'un vidéo-projecteur avec tableau blanc et ordinateur : 1.220 €
- Véhicule Master Benne pour le Service Technique : 9.000 €

Création d'Emplois Saisonniers Été 2018 :

En raison de restriction budgétaire et un personnel suffisant au Service Technique, le Comité Syndical ne crée aucun emploi estival pour l'été 2018.

TABAC PRESSE LOTO PMU



CATHERINE & MICHEL
1200, route de Noyer
74200 ALLINGES
Tél. 04 50 73 98 58
presseservice@orange.fr

Gillet Fleurs



9 avenue de Champagne
74200 THONON-LES-BAINS
Tel : 04 50 71 01 33
Fax : 04 50 26 59 22
gilletfleurs@wanadoo.fr

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir



84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

BEL & MORAND
T.P.

Aspiratrice excavatrice
Copeaux, sciure, gravats, gravier,
terre, sable, eau, ballast...

- Hauteur jusqu'à 15 m
- Diamètre jusqu'à 250 mm
- Distance jusqu'à 50 m

Contact
403 E, route de la Gare
Z.I. Mésinges - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01
E-Mail : sabbmp@wanadoo.fr



LE D'JOSS BAR



Tél. 04 50 73 38 46
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

MÉCHOU DES SAVOIE

Traiteur à domicile

- Réceptions
- Mariages
- Baptêmes
- Anniversaires
- Repas d'entreprise...

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
Tél. 04 50 70 96 49
Port : 06 11 87 74 63



Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS
04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com



PARTNER CHAUFFAGE



**DÉPANNAGE
INSTALLATION**

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

FINÉLEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr



ANIMATIONS

Animations futures :

- Conférence de Nicolas Pernot sur le lac Baïkal le vendredi 30 novembre à 20 h
- Atelier Kirigami le samedi 15 décembre à 14 h
- Et toujours l'atelier d'écriture le mercredi de 17 h 30 à 19 h toutes les 3 semaines
- Pour les plus jeunes, en lien avec Thonon Agglo, venue de la ludothèque itinérante les mercredi 17 octobre et 19 décembre de 15 h 30 à 17 h 30
- Projet d'une conférence d'Antoine Rezer (photographe animalier) sur le thème du gypaète, premier semestre 2019.



Animation passée :

Le samedi 22 septembre l'équipe rédactionnelle de Kenotte a présenté son journal .

Elle a invité l'illustratrice Elodie Balandras qui a dédié son dernier album, "L'œuf de Gygy", et Antoine Rezer photographe animalier dont le travail a inspiré Elodie Balandras pour créer son personnage Gygy le gypaète.

*Vous aimez lire, ou raconter des histoires,
vous disposez d'un peu de temps libre ?*

*Vous souhaitez partager votre passion
ou la transmettre ?*

Venez rejoindre notre équipe de bénévoles.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

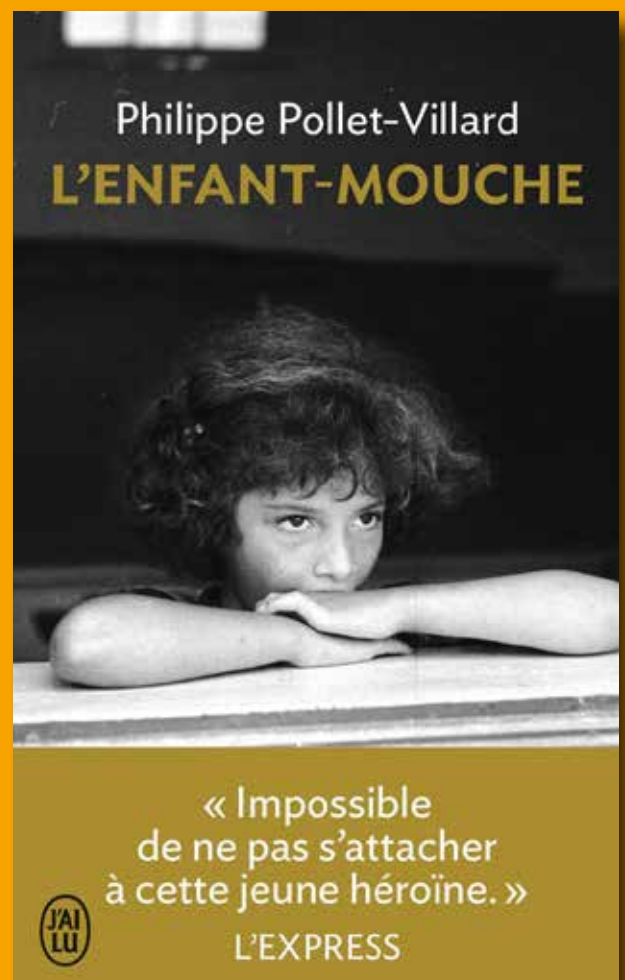


*Coup de cœur de Muriel,
une lectrice*

"L'enfant- Mouche"

Roman de Philippe Pollet-Villard, originaire du Grand-Bornand, c'est l'histoire surprenante de Marie, orpheline, recueillie par sa tante Mathilde pendant la guerre. On les envoie en Alsace, elles connaîtront la faim, les humiliations, le rejet. Mais Marie, la petite dégourdie va se battre jour après jour pour ne pas mourir de faim et de froid.

Ce récit tiré de l'histoire vraie de la mère de l'auteur, est à la fois bouleversant et drôle.



RESPECTONS LES POINTS DE TRI SÉLECTIF !



Ces points sont souvent jonchés de restes de cartons, sacs plastique, capsules... Soyez cohérents, c'est bien de mettre ses bouteilles et ses emballages dans les containers prévus à cet effet, c'est dommage de laisser par terre ce qui vous a permis de les apporter ! Les équipes du Sivom doivent passer 2 fois par semaine pour nettoyer les lieux, et ce n'est pas le travail le plus gratifiant.



Le point de tri sélectif de Lonnaz après nettoyage et après le retrait de l'ancien container à bouteilles



ANIMAUX DOMESTIQUES



Il est rappelé que la divagation de ces animaux est interdite. Trop de chiens errent dans la commune et les sacs d'ordures ménagères sont souvent déchirés sur la voie publique.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux et de respecter l'environnement des riverains et de tous.

EN CAS D'ENNEIGEMENT

A l'approche de l'hiver, petit rappel : Il vous revient de dégager les trottoirs le long de votre habitation.



ATTENTION AUX CAMBRIOLAGES !

Comme tous les ans avec le passage à l'heure d'hiver, il faut être particulièrement vigilant et prendre toutes les précautions possibles pour éviter les cambriolages.

La Gendarmerie a en effet constaté ces dernières années une recrudescence des vols dans les maisons en fin d'après-midi – début de soirée après ce changement d'heure.

D **B**

Dominique BALANDRAS
ARTISAN CARRELEUR
 34, impasse du Bois Poulet
 Sur le Martelet
 74200 ARMOY
 Tél. & Fax 04 50 71 59 38

Cabinet MIDROIT sarl

VOUS VENDEZ / VOUS LOUEZ
 un appartement / une maison / tout autre bâtiment
 Des diagnostics obligatoires sont à réaliser

Renseignez-vous au 04 50 71 16 36
 ou sarl.midroit@wanadoo.fr

Amiante, Métré, Plomb, Performance Energétique,
 Electricité, Gaz

Certifieur **KNX**

sarl **DANTONY ELECTRICITE**

- Alarmes ■ Interphone ■ Domotique
- Automatisation de portails
- Chauffage électrique

129C, chemin de la Folatière, sur Lonnaz
 74200 ARMOY - Tél. 06 27 13 42 17
 dantony.electricite@yahoo.fr



Octobre

- 24/10** **DON DU SANG**
Salle communale du Lyaud
- 27-28/10** **EXPO ARTISANALE** Foyer Rural
Salle polyvalente Armoy

Novembre

- 03/11** **FÊTE DE LA CHÂTAIGNE**
Place des commerces Armoy
- 11/11** **COMMÉMORATION ARMISTICE**
- 17/11** **LOTO APE**
Salle polyvalente Armoy
- 30/11** **CONFÉRENCE LAC BAIKAL**
Bibliothèque Armoy

Décembre

- 01/12** **REPAS DES AÎNÉS**
CCAS Armoy
- 08/12** **VENTE DE SAPINS APE**
Groupe scolaire
- 16/12** **NOËL DES ENFANTS**
Salle polyvalente Armoy

Janvier

- 02/01** **DON DU SANG**
Salle communale Le Lyaud
- 11/01** **CONCERT DE L'AN NOUVEAU**
Eglise d'Armoy
- 18/01** **VŒUX DU MAIRE**

Février

- 09/02** **CARNAVAL DES ENFANTS**
Salle polyvalente Armoy
- 15-17/02** **FESTIVAL DE THÉÂTRE**
ET 22-24 Salle polyvalente Armoy

NAISSANCES

- ENNADHI Noham, le 22 mai 2018
- GODON Andrew Luc Domenico, le 1^{er} juillet 2018
- BEAU Alexandre Jean Denis, le 11 juillet 2018
- TRAIFA Rima, le 14 juillet 2018
- DUPUPET Mila Marie, le 8 août 2018
- LECLERC Lucas Enzo Charly, le 27 août 2018

MARIAGES

- MOUGIN Eric Gérard Norbert
et DETRY Carine Françoise, le 7 juillet 2018
- GARGALE Sylvain, Bernard, Emile
et PAWLAK Anne-Sophie Dominique Micheline
le 11 août 2018
- LOUBET Maxime Robert André
et LE BAIL Caroline Natacha Morgane, le 18 août 2018
- ROGUET Thomas Pierre-Louis
et MONTEIRO Estelle le 15 septembre 2018

Etat Civil

DÉCÈS

- BURGNET épouse DECROUX Maryse,
le 12 juin 2018
- COULET Francis Jean,
le 3 août 2018
- MORISET épouse BRETON
Cécile Géraldine Colette,
le 24 août 2018
- CLOUYE Maurice Aimé Alphonse,
le 29 août 2018

C.C.A.S.

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant l'aide sociale (aide alimentaire, logement, perte d'autonomie).

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Tél. 04 50 70 57 68

Mail : bibliotheque@armoy.fr

Heures ouvertures :

Lundi 16 h 45 - 18 h 45

Mercredi 14 h - 17 h 30

Vendredi 16 h 45 - 18 h 45

Samedi 9 h 30 - 11 h 30

SIVOM (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Monsieur Daniel CHAUSSÉE, Président

Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53

Mail : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

ÉCOLES

École élémentaire et maternelle :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

SEMV (SYNDICAT DES EAUX DES MOISES ET VOIRONS)

Tél. 04 50 72 40 26 - Fax 04 50 72 40 60

Urgences : 06 86 46 06 28

ENEDIS (DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ)

08 10 33 32 74 ou 30 74

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi : 8 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h 30

(horaires d'hiver)

Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoy :

• Cabinet de Kinésithérapie :

Thierry Coupeau : 04 50 73 78 53

• Orthophoniste :

Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53

• Cabinet infirmier d'Armoy :

Johanna Gauch et Anne-Sophie Favier-Mer
06 21 21 80 91

• Masseur-kinésithérapeute :

Sylvie Beck-Mottet - Soins à domicile

06 78 86 68 60

Pharmacie d'Allinges : 04 50 70 51 93

Cabinet infirmier des Allinges : 04 50 70 50 44

